



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



Développement économique

Historique

L'Assemblée des Premières Nations (APN) plaide pour des politiques et des programmes économiques qui respectent l'autodétermination des Premières Nations dans les économies de marché et traditionnelles des Premières Nations, tout en favorisant la reprise économique, la prospérité, l'inclusion et la durabilité. Les activités de plaidoyer en cours portent sur le cannabis, la connectivité, les jeux, les ressources naturelles, le commerce et les marchés publics.

L'APN s'emploie à faire en sorte que les Premières Nations soient libres de mener leur développement économique, social et culturel conformément à leurs priorités. Elle centre ses efforts sur le développement économique durable, le commerce, les ressources naturelles, l'approvisionnement, l'agriculture, la connectivité et diverses questions de politique économique.

Récentes activités de plaidoyer de l'APN

CANNABIS

En 2022, le gouvernement fédéral a lancé un examen triennal obligatoire du cadre fédéral relatif au cannabis. La *Loi sur le cannabis* a légalisé et réglementé la vente, la distribution et la taxation du cannabis à usage récréatif au Canada. Conformément aux directives de l'Assemblée des Premières Nations et du Comité des Chefs sur le cannabis (CCC), l'APN demande la reconnaissance de la compétence des Premières Nations dans l'industrie du cannabis.

Pour favoriser la prise en compte des Premières Nations dans la *Loi sur le cannabis*, l'APN prépare un document d'orientation consacré à la compétence et à la santé des Premières Nations dans l'industrie du cannabis. Ce dernier contiendra un ensemble de recommandations, qui auront été formulées à la suite de séances de mobilisation auprès des Premières Nations et du CCC, et les avis recueillis durant une assemblée publique virtuelle sur le cannabis organisée par l'APN.

CONNECTIVITÉ

Le gouvernement du Canada s'est engagé à connecter tous les habitants du pays à Internet haute vitesse d'ici à 2030. À l'heure actuelle, 38 % des foyers des Premières Nations ont accès à un débit de 50/10 Mo/s et à des données illimitées, soit la norme minimale définie par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. L'APN demande que les Premières Nations aient accès à une connectivité haute vitesse abordable et évolutive d'ici 2030.

Pour combler l'écart, l'APN a soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes une demande de proposition prébudgétaire de 5,2 milliards de dollars sur sept ans pour améliorer l'infrastructure de connectivité des Premières Nations d'ici 2030 et combler la fracture numérique.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsurrendered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



JEUX

L'APN cherche des soutiens en matière de capacités pour mettre en œuvre la résolution 18/2022, *Soutien à des modifications au Code criminel concernant la compétence en matière de jeux de hasard*. Celle-ci stipule que le *Code criminel du Canada* empêche les Premières Nations d'entrer dans le secteur du jeu, à moins de posséder un permis délivré par une province du Canada. L'APN préconise de modifier l'article 207 du *Code criminel du Canada* afin qu'il reconnaisse la compétence des Premières Nations sur les jeux. En conséquence, elle demande également au Canada de favoriser l'apport de modifications à la législation fédérale pour donner effet à celles apportées au *Code criminel du Canada*.

APPROVISIONNEMENT

L'APN continue de demander au Canada une augmentation des possibilités d'approvisionnement pour les Premières Nations et des avantages qui en découlent en s'acquittant de son mandat, à savoir de veiller à ce que cinq pour cent de tous les contrats fédéraux soient attribués à des entreprises gérées et dirigées par des Autochtones. Le gouvernement du Canada a également apporté des changements à court terme à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) afin d'aider les entreprises des Premières Nations et celles autochtones en général à davantage accéder aux possibilités d'approvisionnement. La capacité structurelle et le soutien en matière d'approvisionnement sont des éléments importants à prendre en compte pour les Premières Nations.

En janvier 2023, les organisations nationales autochtones ont achevé une ébauche de plan d'affaires qui décrit les mérites de la création d'une organisation nationale commune d'approvisionnement autochtone. Celle-ci contribuerait au développement de l'économie autochtone grâce à une augmentation des possibilités d'approvisionnement publiques et privées. Les ministères et organismes fédéraux s'efforcent aussi d'atteindre ou de dépasser l'objectif des 5 % d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

COMMERCE

En septembre 2023, une délégation de l'APN a épaulé la Cheffe nationale par intérim Bernard dans sa présentation destinée au deuxième Symposium annuel du Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones, qui s'est tenu à Auckland, en Nouvelle-Zélande. L'APN essaie d'obtenir une augmentation des possibilités commerciales et de faciliter l'accès aux marchés internationaux et entre les nations aux produits et services des Premières Nations. Pour cela, elle demande que les Premières Nations puissent participer à plusieurs initiatives de collaboration et accords internationaux et en assurer le suivi :

- Indigenous Peoples Economic and Trade Arrangement (IPETCA)
- Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones (CBNII)
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



L'APN continue de veiller au respect des droits des peuples autochtones en demandant l'inclusion du commerce autochtone et d'un chapitre sur les peuples autochtones dans tous les accords, programmes et processus commerciaux afin d'accorder une place aux Premières Nations.

Prochaines étapes

CANNABIS

L'examen de la *Loi sur le cannabis* sera effectué par un groupe d'experts indépendants nommés par le ministre de la Santé. Le document d'orientation de l'APN sur le cannabis sera présenté au groupe d'experts pour qu'il en tienne compte dans son rapport final. L'APN demandera que le gouvernement du Canada et son groupe d'experts discutent directement avec les Premières Nations de l'examen législatif. Elle sollicitera aussi l'orientation du CCC concernant la *Loi sur le cannabis* et les recommandations du document d'orientation.

CONNECTIVITÉ

Une mobilisation sur l'élaboration d'une stratégie pour la connectivité des Premières Nations devrait être menée auprès des Premières Nations. L'objectif serait de s'assurer que 100 % d'entre elles seront équipées d'une connectivité numérique haute vitesse d'ici 2030 et qu'elles ne seront pas laissées de côté dans la réduction de la fracture numérique. L'APN continuera de demander le financement de la connectivité des Premières Nations, ainsi que des critères et un accès à des programmes, à de la formation et au spectre de connectivité afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique entre les Premières Nations et le Canada.

JEUX

L'APN cherchera à obtenir des fonds pour soutenir le CCJ dans ses efforts ainsi que les modifications importantes indiquées dans la résolution 18/2022. L'affirmation de la compétence inhérente sur les jeux et la reconnaissance des gouvernements demeureront une demande prioritaire, car les Premières Nations s'apprentent à participer pleinement à l'économie canadienne du jeu. Au fur et à mesure qu'ils obtiendront le soutien nécessaire en matière de capacités, l'APN et le Comité des Chefs sur les jeux (CCJ) détermineront la voie à suivre pour engager les gouvernements.

APPROVISIONNEMENT

Pour aider le Canada à atteindre l'objectif de 5 % de marchés publics autochtones, l'APN demandera que les Premières Nations aient accès à des soutiens et à des capacités en matière d'approvisionnement, à des possibilités commerciales, à des données de qualité et à des changements dans les contrats. Conformément à la résolution 73/2023, elle demandera au gouvernement du Canada de soutenir financièrement la création d'une organisation d'approvisionnement dirigée par les Premières Nations, qui sera destinée aux Premières Nations et à leurs entreprises. Le Comité des Chefs sur le développement économique (CCDE) continue de donner des conseils sur la création d'une organisation d'approvisionnement dirigée par les Premières Nations.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsurrendered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
**Assemblée extraordinaire
des Chefs**

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



COMMERCE

L'APN continuera de plaider pour le respect des droits inhérents et issus des traités des Premières Nations dans toute négociation d'accord international de commerce et d'investissement. Elle demandera aussi l'inclusion d'un chapitre sur les peuples autochtones dans tous les prochains accords commerciaux. De plus, elle continuera de solliciter des conseils au CCDE et questionnera les dirigeants et les responsables techniques des Premières Nations sur les types de programmes et de services que souhaitent les Premières Nations pour faire du commerce.

Personne-ressource :

Alison Anderson,
directrice, Secteur du développement économique,
aanderson@afn.ca